

Formation



LES POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE



Lundi 13 mai 2024 - de 9h00 à 17h00

PROGRAMME

Intervenant

- Rémy CLOUET, Rémy CLOUET Consultants

Objectifs

- Distinguer les deux types de pouvoirs de police du maire et savoir comment les mettre en œuvre
- Aborder les pouvoirs de police du maire dans les domaines les plus marquants

Contenu

1. Introduction

- Les différents pouvoirs du maire
- La distinction entre police administrative et police judiciaire
- Les dernières lois et textes en la matière

2. Les pouvoirs de police judiciaire

- Le maire : un officier de police judiciaire sous l'autorité du procureur de la République
- Les autres officiers de police judiciaire (adjoints, police municipale, gardes-champêtres)
- La pratique des pouvoirs de police judiciaire
- Les responsabilités (civile et pénale) du maire en tant qu'officier de police judiciaire
- Les rapports maire-procureur de la République-juge d'instruction
- La mutualisation de leurs moyens par les communes

3. Les pouvoirs de police administrative du maire

- Les dispositions générales
- Les domaines de compétences pour lesquels le maire peut exercer ses pouvoirs de police
- La mise en œuvre des pouvoirs de police
- Les responsabilités des maires dans l'application des pouvoirs de police

Limitée à 15 personnes

Lieu de formation

Salle Parquet
Conseil Départemental des Vosges
8 rue de la préfecture – EPINAL

Inscription

Inscription préalable **OBLIGATOIRE**

Formation éligible au **MON COMPTE ELU**
financement par le DIFE*

Frais d'inscription

200 € frais déjeuner compris

Conditions d'annulation

- Toute inscription annulée une semaine (5 jours ouvrés) avant la formation, sera facturée à hauteur de 50 % du montant de la participation demandée.
- Toute inscription annulée 48 heures ouvrées avant le stage, est due dans son intégralité.

L'AMV 88 se réserve le droit d'annuler la séance si le nombre d'inscrits est insuffisant et également de limiter le nombre d'élus par collectivité si le nombre est trop important.

*DIFE :

Droit Individuel à la Formation des Elus

.../...

Méthode pédagogique

- Apports théoriques et méthodologiques
- Illustrations pratiques